

Paris, le 22 octobre 2021

La crise sanitaire a souligné le rôle majeur du service public social de proximité. Voilà comment il est remercié !

Tandis que les élus locaux s'inquiètent d'un enracinement de la pauvreté sur leurs territoires, Luc Carvounas, président de l'UNCCAS, alerte le Premier ministre sur le manque criant de reconnaissance des politiques sociales communales.

Dans un courrier du 20 octobre, Luc Carvounas déplore ainsi de voir les CCAS faire les frais d'arbitrages techniques ayant conduit à ce que la Convention annuelle qui lie l'association d'élus à l'Etat fasse désormais de la délégation interministérielle à l'hébergement et au logement (DIHAL) son interlocuteur principal.

Soit un décalage complet avec l'ampleur des missions portées au quotidien par les CCAS en matière d'accès aux droits et de développement social en direction de nombreux publics : personnes âgées, en situation de handicap, en précarité, familles monoparentales, etc.

Les maires, leurs adjoints aux affaires sociales et leurs CCAS attendaient mieux.

À propos de l'Unccas

Depuis sa fondation en 1926, l'Unccas est l'association des maires et de leurs adjoints(es), qui a pour vocation de représenter et d'accompagner les centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS/CIAS), premiers acteurs de l'accès aux droits, de la prévention et du développement social.

Deuxième association nationale d'élus, elle est présidée depuis décembre 2020, par Luc Carvounas et représente plus de 95% des communes de plus de 10 000 habitants et 80% des communes de 5 000 à 10 000 habitants, près de 2 000 CCAS de communes de moins de 5 000 habitants.

PJ : Courrier au Premier ministre, copies à Emmanuelle Wargon, ministre déléguée au Logement et Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé.

Contact presse Laurence Cadenat - 06 03 12 62 98 - lcadenat@unccas.org
